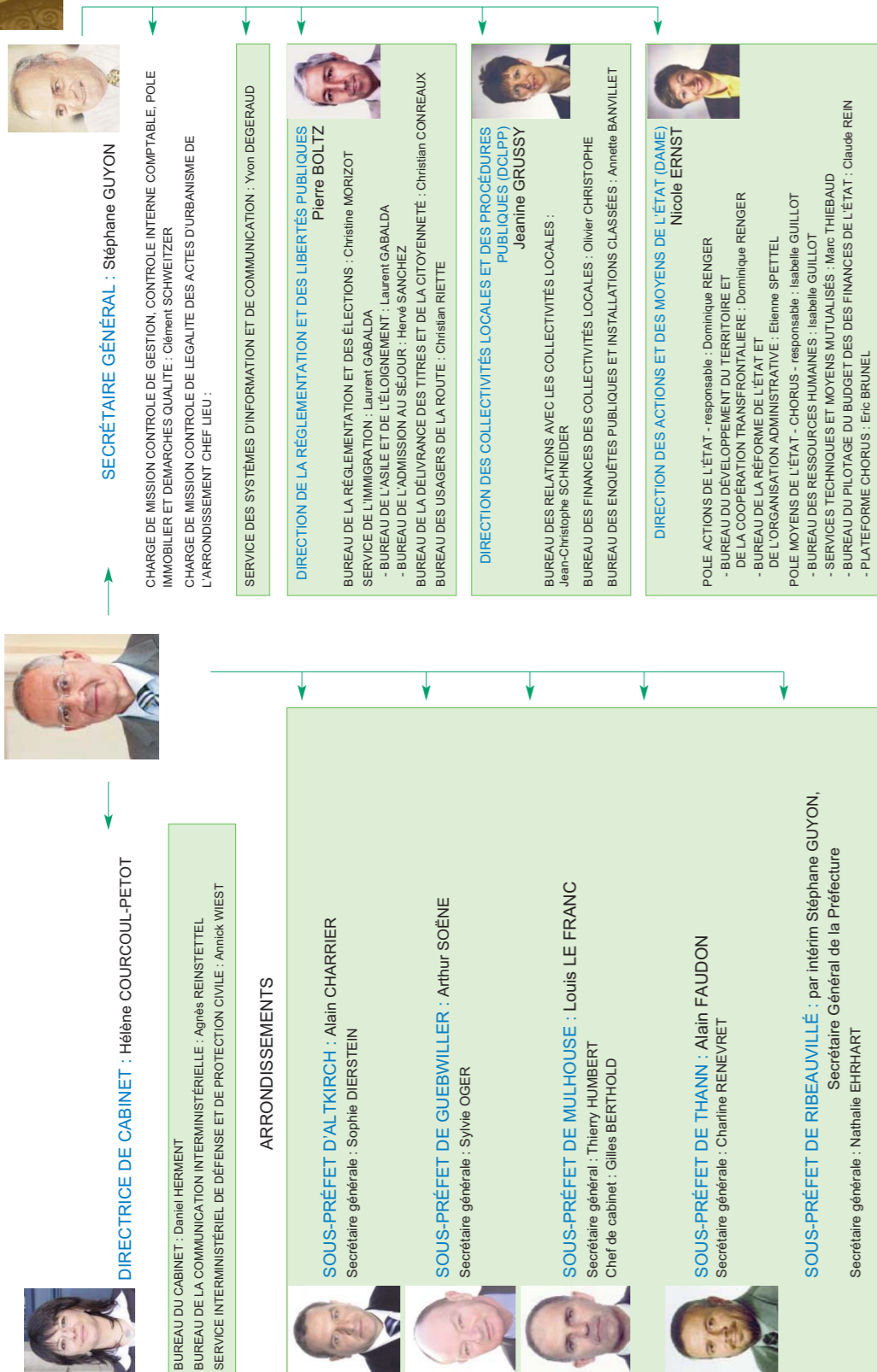


Organigramme de la Préfecture et des Sous-Préfectures du Haut-Rhin

ORGANIGRAMME DE LA PRÉFECTURE ET DES SOUS-PRÉFECTURES DU HAUT-RHIN

LE PRÉFET : Pierre-André PEYVEL



La Lettre de l'Etat dans le Haut-Rhin

www.haut-rhin.pref.gouv.fr

N° 3 - janvier 2010

Editorial



Depuis le 1^{er} janvier 2010, une nouvelle organisation de l'Etat dans le département est en place. Issue de la révision générale des politiques publiques, cette réforme qui est la mutation la plus importante de ces dernières décennies, vise à rendre l'Etat plus efficace, plus accessible, pour un coût de fonctionnement moindre.

Désormais, le pilotage et l'évaluation des politiques publiques sont régionaux, et leur mise en œuvre se fait à l'échelon départemental au contact des administrés. Niveau régional et niveau départemental constituent ensemble l'administration territoriale de l'Etat. Ils exercent chacun un rôle différent, mais ils s'appuient mutuellement pour la mise en œuvre des politiques ministérielles.

L'échelon départemental est l'échelon de proximité. Dans ce nouveau schéma, le Préfet a un rôle central renforcé. Pour la mise en œuvre des politiques publiques, il dispose des services de la préfecture/sous-préfectures, des directions départementales interministérielles, des unités territoriales des directions régionales et des services de police et de gendarmerie, et entretient des relations permanentes avec la trésorerie générale et l'inspection académique.

Dans le Haut-Rhin, le nombre de directions départementales est réduit à deux :

- ⇒ la direction départementale des territoires,
- ⇒ la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations.

Ainsi, les services de l'Etat sont regroupés pour être plus efficaces et moins coûteux. Ils ont l'ambition de remplir mieux encore leurs missions au service des collectivités, des acteurs économiques et sociaux, et de tous les habitants du Haut-Rhin.

Pierre-André PEYVEL, Préfet du Haut-Rhin

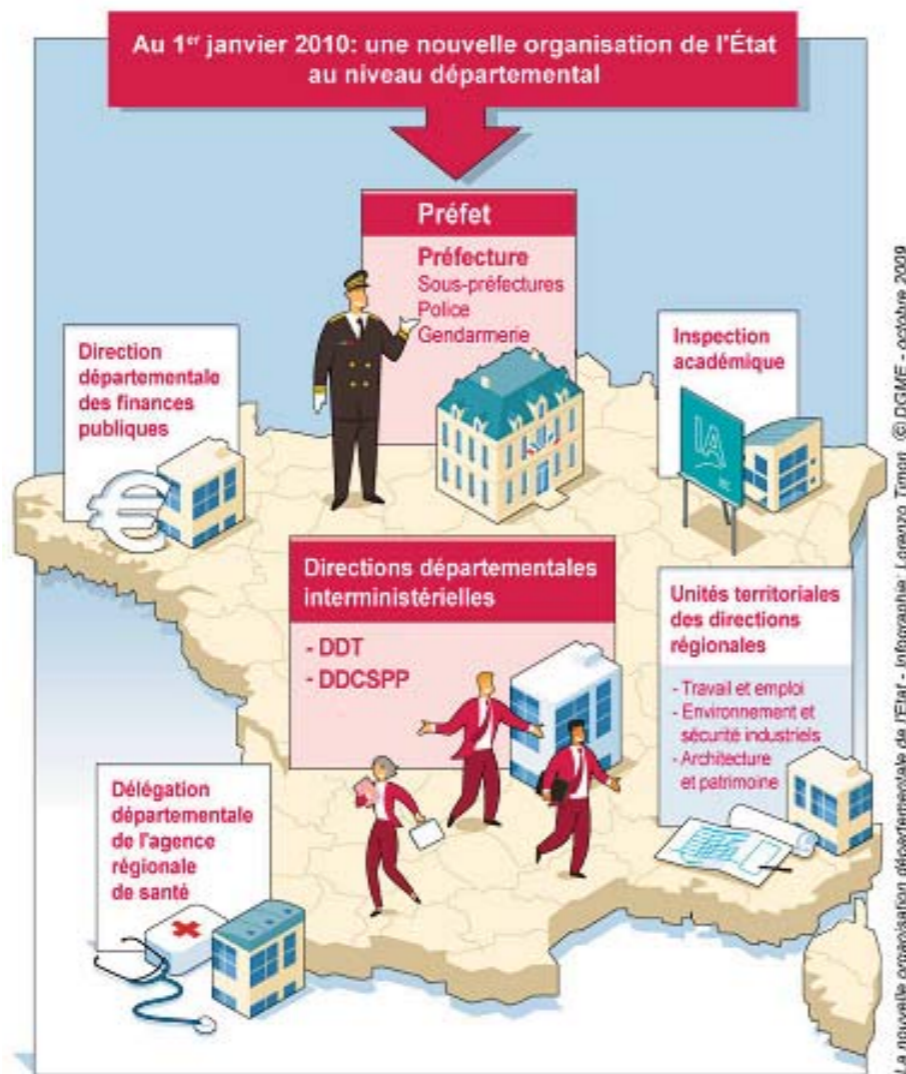
Sommaire

L'Etat dans le Haut-Rhin à partir de janvier 2010 Pages 2 et 3

La Direction départementale des Territoires du Haut-Rhin Pages 4 et 5

La Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Haut-Rhin Pages 6 et 7

La Préfecture et les Sous-Préfectures du Haut-Rhin Page 8



Cette organisation comporte deux directions interministérielles :

- la direction départementale des territoires ;
- la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations.

La direction départementale des territoires (DDT)

La **direction départementale des territoires (DDT)** met en œuvre les politiques d'aménagement et de développement durables des territoires : politique agricole, urbanisme, logement, prévention des risques naturels, transports...

Elle est constituée à partir de :

- la direction départementale de l'équipement (DDE) ;
- la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) ;
- une partie du service «environnement» de la préfecture.

La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)

La **DDCSPP** met en œuvre :

- les politiques sociales et celles en faveur de la jeunesse, des sports, de la vie associative et de l'éducation populaire ;
- les politiques de protection de la population : protection économique des consommateurs, sécurité des produits et des services, hygiène des produits alimentaires, santé animale, protection des animaux, surveillance biologique du territoire...

Elle regroupe :

- la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) ;
- le pôle social de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) ;
- les agents de la préfecture en charge des questions du logement ;
- la mission départementale pour le droit des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- la direction départementale des services vétérinaires (DDSV) ;
- l'unité départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (UDCCRF) ;
- la partie de la direction départementale de l'équipement en charge des fonctions sociales du logement.

▪ **trois unités territoriales (UT) de directions régionales qui remplacent certaines structures départementales actuelles vont se mettre en place dans le Haut-Rhin :**

UT DIRECCTE¹ - travail et emploi (principalement ex-direction départementale du travail et de l'emploi - DDTEFP) ;

UT DRAC¹ - culture (ex-service de l'architecture et du patrimoine - SDAP) ;

UT DREAL¹ - environnement et sécurité industrielle (ex-Groupe de subdivisions de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement - DRIRE du Haut-Rhin).

▪ **l'agence régionale de santé (ARS) sera représentée dans le Haut-Rhin par une délégation territoriale ;** dans l'attente de la mise en place des ARS avant le 1^{er} juillet 2010, la partie « santé » de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) continuera à exercer des fonctions sanitaires et médico-sociales ;

▪ **les services de police et de gendarmerie ;**

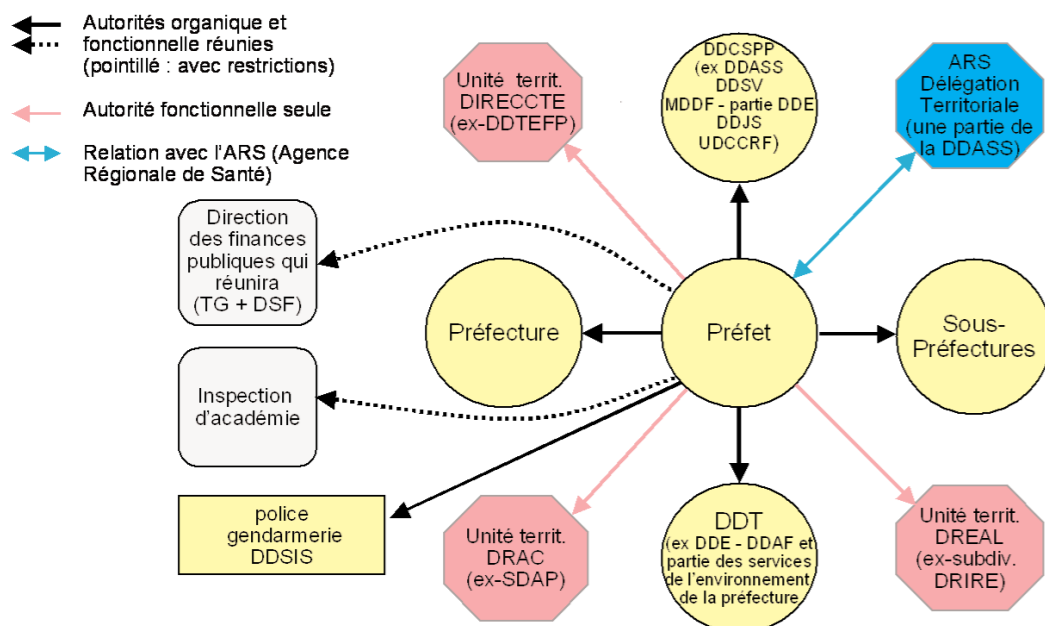
▪ **la direction départementale des finances publiques** qui regroupera la direction des services fiscaux (DSF) et la trésorerie générale (TG) interviendra au courant 2010 ;

▪ **l'inspection académique** qui demeure inchangée.

Le préfet, représentant du Gouvernement, dirige les services de l'Etat dans le département, à l'exception des deux derniers services qui ne relèvent que partiellement de son autorité, en application des lois de 1982. Il reste seul chargé de l'ordre public, au sens large, du contrôle administratif des collectivités et de leurs établissements, et de l'exercice des missions régaliennes de l'Etat.

⁽¹⁾ DIRECCTE : direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi ;
DRAC : direction régionale des affaires culturelles ;
DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

Organisation départementale



La Direction Départementale



« Fusionner Direction Départementale de l'Équipement et Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt » nous en parlions depuis trente ans. Elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2010. L'approche interministérielle est encore améliorée par l'apport des services environnement de la préfecture.

La Direction Départementale des Territoires mettra en œuvre les politiques d'aménagement et de développement durables des territoires. Elle veillera au développement et à l'équilibre des territoires par le biais des politiques agricole et forestière, d'urbanisme, de logement, de construction, de transports, de prévention des risques naturels et technologiques, dans toutes leurs dimensions.

La constitution de cette nouvelle Direction départementale interministérielle témoigne de la volonté de l'Etat de disposer d'une capacité d'analyse renforcée en regroupant les compétences et les métiers, de construire une position unifiée et cohérente sur le territoire afin de conseiller au mieux les élus, de maintenir un service départemental de proximité pour les usagers par le biais des unités territoriales et enfin de répondre aux enjeux du Grenelle de l'Environnement : lutter contre le changement climatique et maîtriser l'énergie, préserver la biodiversité et les ressources naturelles, restaurer un environnement respectueux de la santé, adopter des modes de consommation et de production durables, promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi.

Du grand hamster à la gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics, de la planification du droit des sols économe du foncier agricole à l'implantation des panneaux photovoltaïques en zone non constructible, je trouve chaque semaine un sujet qui me confirme la pertinence et l'intérêt de cette réorganisation.

Pour piloter l'activité de la DDT et mettre en œuvre les politiques publiques sous l'autorité du préfet, l'équipe de direction s'appuie sur le secrétariat général, service support, sur 5 services fonctionnels en charge des questions agricoles et de développement rural, d'environnement et de forêt, d'urbanisme et d'aménagements, d'habitat et de logement, de transports et de gestion de crises et sur 3 missions rattachées à la Direction. Ce dispositif fonctionnel est complété par une unité territoriale dans chaque arrondissement et, provisoirement pour 2010, par le parc départemental et une équipe dédiée à la gestion de la base aérienne 132.

Alain Aguilera



La nouvelle organisation départementale de l'Etat / DDT - Infographie: Lorenzo Timon © DGME - octobre 2009

des Territoires du Haut-Rhin

<p>Directeur Alain AGUILERA <small>sera nommé par le Premier Ministre fin janvier</small></p>	<p>Réseau territorial départemental Unités Territoriales Pierre SCHERRER Altkirch : Romain COURTET Colmar : Marcel KOCH Guebwiller : Anne-Marie MARX-BREFIE (intérim) Mulhouse : Jean-Pierre LEFEBVRE Ribeauvillé : Anne-Marie MARX-BREFIE Thann : Romain COURTET (intérim)</p>	<p>Service habitat et bâtiments durables Jacques BONIGEN Chargé de veiller à l'amélioration de l'habitat et au respect des règles de construction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Portage de la politique de l'habitat - Suivi des délégataires des aides à la pierre, suivi du parc social - ANAH (parc privé) - Résorption de l'habitat indigne - Rénovation urbaine (ANRU) - Portage de la politique de construction durable (performance énergétique, bâtiment durable) - Construction et gestion du patrimoine immobilier de l'Etat - Contrôle de la construction - Accessibilité - Ingénierie de la construction
<p>Directeur Adjoint Alain AGUILERA</p>	<p>Service connaissance, urbanisme Laurent MARCOS En charge de la planification et de l'aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Portage des politiques d'aménagement durable du territoire - Ingénierie de l'aménagement durable du territoire, ville durable - Renforcer la connaissance des territoires (études, synthèse territoriale, transfrontalier) - Conclure les procédures Etat relatives aux documents d'urbanisme - Aide à l'émersion de projets de développement - ATESAT - Observatoire foncier, diagnostic, évaluation, prospective, intelligence territoriale - Apporter un Conseil en urbanisme - Instruction des autorisations d'urbanisme - Aires d'accueil des gens du voyage 	<p>Service transports, risques et sécurité Intérim assuré par Laurent MARCOS et Stéphanie MONTRIEUL En charge des domaines qui concernent la sécurité des usagers et des infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Portage des politiques de transport - Expertise technique routière - Mission de coordination en sécurité routière - Observatoire départemental de la sécurité routière - Éducation routière - Autorisation de transports exceptionnels et contrôle des transports guidés et remontées mécaniques - Conseil technique au préfet sur la préparation et la gestion de crises de prévention des risques (technologiques, sismiques, naturels) - Observatoire du bruit des transports terrestres
<p>Adjoint au Directeur Pierre SCHERRER</p>	<p>Service eau, environnement et espaces naturels Patrick SPIES Chargé de veiller au respect des règles de protection concernant les espaces naturels sensibles, les espèces menacées et la ressource en eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique de l'eau, MISE - Politique de la forêt, chasse et pêche - Contribution à la politique des déchets - Protection et gestion des espèces et des espaces naturels - Lutte contre les pollutions et les nuisances - Estimation aléas inondation - Contrôle et suivi des installations classées pour la protection de l'environnement (déchèteries et plates-formes de compostage) - Ingénierie de l'eau et de l'environnement - Observatoire des services d'eau publics de l'eau, d'assainissement et d'élimination des déchets - Gestion des ouvrages hydrauliques domaniaux 	<p>Service transports, risques et sécurité Jacques BONIGEN Parc : Guy FRITSCH Base aérienne : Robert DIE TRICH</p>
<p>Mission d'appui à la direction pour les affaires juridiques, domaniales et de défense Stéphanie MONTRIEUL</p>	<p>Mission des systèmes d'information Philippe WINLING</p>	<p>Service agriculture et développement rural Guy PETERSCHMITT Interlocuteur privilégié du monde agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Portage de la politique agricole - Gestion des aides directes et des aides au développement rural - Contrôles
<p>Mission qualité Dominique WEINLING</p>	<p>Secrétariat général Pascal SCHMITT En charge de la gestion des ressources et des moyens alloués</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyens généraux - Ressources humaines - Ressources financières et marchés publics - Contrôle de gestion - Formation et concours - Communication - Documentation, archivage - Pôle social - hygiène et sécurité 	<p>Service agricole et développement rural Guy PETERSCHMITT</p>
<p>Secrétariat général Pascal SCHMITT</p>	<p>Service eau, environnement et espaces naturels Patrick SPIES</p>	<p>Service transports, risques et sécurité Intérim assuré par Laurent MARCOS et Stéphanie MONTRIEUL</p>

Nombre d'agents : environ 370
D'une manière générale, les agents ne changent pas de numéro de téléphone.

Adresse du siège de la DDT :
Cité administrative de Colmar
Bâtiment tour - Rue Fleischhauer
68026 COLMAR Cedex

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale



La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) doit relever un double enjeu :

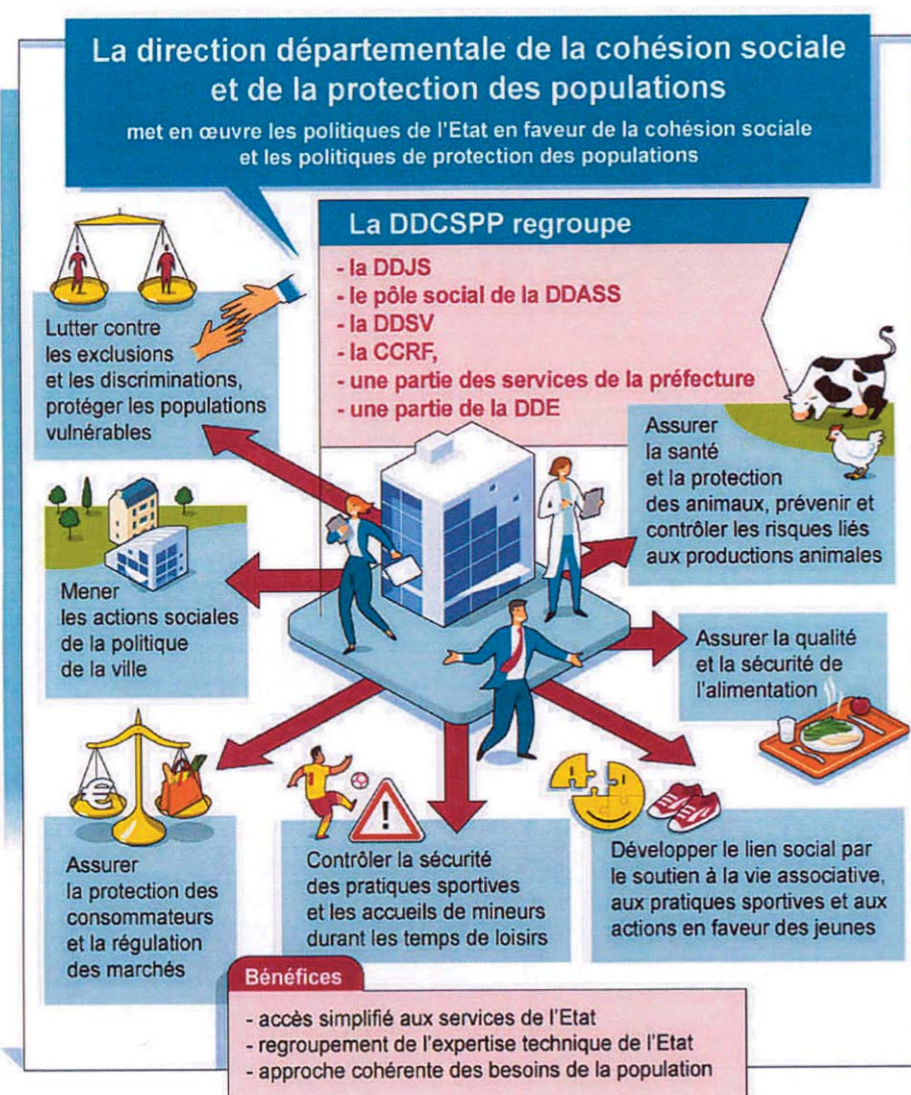
- d'une part, assurer la mise en œuvre de politiques tendant à développer le lien social au sein de la population ;
- d'autre part, assurer la sécurité alimentaire et économique de cette même population.

Lien social et protection, tels sont les fils conducteurs de cette nouvelle direction dont les activités très diversifiées doivent permettre :

- d'avoir une action et une vision globales en matière de cohésion sociale par le regroupement de missions aussi diverses que l'hébergement d'urgence, l'accès et le maintien dans le logement, la vie associative, la jeunesse, les sports et les droits des femmes ;
- d'assurer la protection du consommateur en s'assurant du bon fonctionnement des marchés, de la loyauté des transactions, de la sécurité des aliments, des produits et des services, de la santé des animaux et du respect de l'éthique pour les productions (bien être animal et respect de l'environnement).

L'objectif majeur réside bien dans la simplification des circuits administratifs et des procédures dans la perspective d'une meilleure qualité du service rendu aux usagers.

Patrick L'Hôte



La nouvelle organisation départementale de l'Etat / DDCSPP - Infographie: Lorenzo Timon © DGME - octobre 2009

Nombre d'agents : environ 106

D'une manière générale, les agents ne changent pas de numéro de téléphone.

Adresse du siège de la DDCSPP :

Cité administrative de Colmar
Bâtiment C
Rue Fleischhauer
68026 COLMAR Cedex

et de la Protection des Populations du Haut-Rhin

